

## Historique

# NIVEAU LOCAL



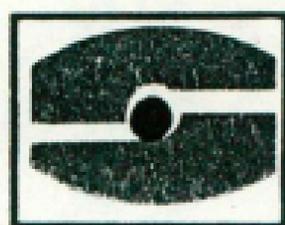
Paul Sauvé  
Premier ministre du Québec 1959-1960

### 1936-1967

Les enseignantes et enseignants de la région, au fil des années, se joignent peu à peu à la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC). En 1959, une loi du gouvernement Sauvé accorde l'adhésion automatique des enseignantes et enseignants de l'élémentaire et du secondaire à la corporation, doublant ainsi les effectifs.

### 1971

Création en mai du Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Îles (SERMÎ) regroupant plusieurs syndicats d'enseignantes et enseignants de la région de Laval, Valleyfield et des Basses-Laurentides, affiliés à la Corporation des enseignants du Québec (CEQ).



Logo du SERMÎ



Logo du SERDM

### 1990

Éclatement du SERMÎ à la suite de divergences d'opinions. Fondation du Syndicat des enseignantes et enseignants du secondaire de la région Blainville-Deux-Montagnes (SEESRBDM) dont le dénominateur commun de ses membres est qu'ils ont le même employeur, soit la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes. Fondation au primaire du Syndicat de l'enseignement de la région de Deux-Montagnes (SERDM) qui regroupe les enseignantes et enseignants des commissions scolaires de Deux-Montagnes, de Saint-Eustache et de Sainte-Thérèse.

### 1992

Les commissions scolaires de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes fusionnent pour former la Commission scolaire des Patriotes.



## Historique

# NIVEAU LOCAL



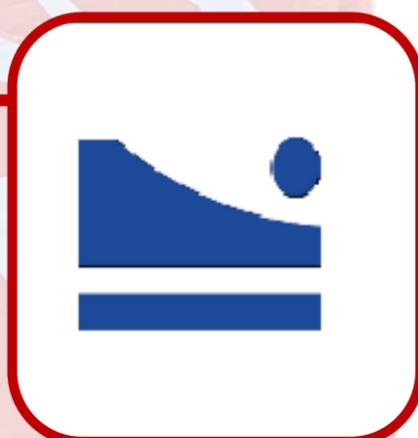
Logo du SESMÎ

1997

Les commissions scolaires des Patriotes, de Sainte-Thérèse ainsi qu'une partie des Mille-Îles fusionnent pour former la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMÎ). Le SERDM change de nom et devient le Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles (SESMÎ).

1999

Le SEESRBDM change de nom pour devenir le Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides (SESBL), devenant plus conforme à sa région géographique.



Logo du SESBL



Lors du résultat du vote de désaffiliation de sept syndicats en 2006

7 juin 2006

À la suite de divergences profondes d'orientation au plan syndical avec la FSE-CSQ, le SESMÎ, le SESBL ainsi que sept autres syndicats procèdent à un référendum sur une désaffiliation de la fédération et de la centrale syndicale. C'est avec une forte majorité que le SESMÎ et le SESBL obtiennent le mandat de se désaffilier.

Juin 2007

Le SESMÎ et le SESBL font partie des neuf syndicats fondateurs de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).



Juillet 2013

Fusion entre le SESMÎ (primaire) et le SESBL (secondaire, EDA, FP et EMC) pour former le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL) qui représente l'ensemble des quelques 4 000 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMÎ).

# Historique

# NIVEAU LOCAL

## Présidences depuis 1990

SERDM et SESMÎ	SEESRBDM et SESBL
1992–1997 : Olivette Viau	1990–1991 : Luc Constantineau
1997–2001 : Louise Martel	1991–1995 : Pierre Villeneuve
2001–2005 : Michel Paquette	1995–1997 : Robert Ouimet
2005–2007 : Suzanne Deslauniers	1997–2002 : Mireille Tanguay
2007–2013 : Joanne Bertrand	2002–2005 : Sylvain Mallette
2013 : Nathalie Bouyer	2005–2006 : Danielle Ducharme
	2006–2013 : Martin Lauzon
	2013 : Sylvie Turgeon

## Présidences depuis la fusion



2013–2014

**Nathalie Bouyer et  
Sylvie Turgeon**



2013–2017

**Sylvie Turgeon**



2017 – Décembre 2020

**Nathalie Bouyer**

Depuis janvier 2021

**Dominique Sauvé**

